de péage étant toujours un obstacle au libre accès, ce qui ne tend qu'à gêner le commerce et le cours des affaires ordinaires.

6o. La sixième chose serait la confection d'un chemin public qui permettrait une communication plus directe et plus facile entre les habitans du comté de l'Assomption et ceux de Glasgow et des Townships de Kilkenney, de Rawdon et de Kildare et de la Paroisse St. Paul de Lavaltrie. Plus les communications intérieures sont faciles et aisées, plus le commerce est libre et florissant, et plutôt, mieux et plus surement les affaires se font ; et la Législature, toujours prête à améliorer et à renforcer les endroits déjà forts, sera toujours attentive aux diverses demandes que pourraient lui faire les habitans de ces lieux intéressants, surtout s'ils les font bientôt, et à l'unanimité. En effet, une Législature libérale et éclairée ne pourrait être sourde, ni indifférente, à la demande, de la part des habitans du Comté de l'Assomption et des environs, d'une certaine somme d'argent, pour les mettre en état de subvenir aux frais de pareilles améliorations et institutions, propres à faciliter la diffusion des lumières et des sciences, et à faciliter les communications intérieures, l'état du commerce et la condition des affaires, s'ils l'en priaient, par des pétitions générales. La Législature ne peut voir, sans intérêt, des endroits qui en commandent autant que le Comté et le Village de l'Assomption, si, par nos efforts et notre union, nous savons le lui représenter d'une manière convenable, parce qu'elle sait apprécier les grands et nombreux avantages que peuvent retirer les habitans d'une place forte, dans un comté populeux,